

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 44 (1982)
Heft: 14

Rubrik: 56ème rapport annuel : 1er juillet 1981 - 30 juin 1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Association suisse
pour l'équipement technique
de l'agriculture

56^{ème} **RAPPORT ANNUEL**

1er juillet 1981 – 30 juin 1982

INTRODUCTION

La mécanisation de l'agriculture, ses efforts de rationalisation et en particulier l'emploi "d'agents auxiliaires artificiels" font l'objet d'une critique de plus en plus virulente de la part de personnes privées ou même de groupes de la population et d'organisations. La politique agraire suisse est souvent remise partiellement en question, ou même dans son ensemble. Afin de pouvoir mieux endosser des points de vue unilatéraux, on discute la plupart du temps uniquement d'aspects partiels, sans aucun lien par rapport aux relations souvent compliquées. Les images du genre caricature qui en résultent ont la facheuse tendance de donner une fausse impression de l'agriculture.

Où se trouve la raison pour ce changement subit d'une foi jusqu'ici inébranlable en la technique et le progrès allant jusqu'au refus extrême d'une curiosité et d'un intérêt pour tout développement inné chez l'homme? Est-ce la peur diffuse d'un avenir incertain qui domine bien des gens? Personne ne nie que l'emploi de techniques modernes et de machines nouvelles cause des problèmes, aussi pour l'agriculture. En traitant de ces questions, on termine souvent ces délibérations par des attaques et des soupçons, dénués de tout fondement. Lors de ces débats, on oublie souvent que seules la technique et les connaissances d'entrepreneur des agriculteurs facilitent un développement qui a permis d'augmenter la productivité des exploitations, ou plus exactement, le revenu brut de plus de 400 % sur 40 années. Dans le même laps de temps, le nombre des travailleurs permanents en agriculture a diminué de 344'000 à 138'000 pour l'an 1980, une preuve impressionnante pour le développement mentionné et l'adaptation conséquente d'une branche professionnelle au développement économique global.

Le développement continual et le fait que l'agriculture ait investi uniquement en machines et outils environ 3,5 milliards de francs, forcent l'ASETA à bien observer les tendances par rapport à la technique agricole, afin de remplir les tâches qui lui incombent. Partant de l'idée que les investissements annuels concernant le parc de machines comprennent environ 475 millions de francs et qu'il s'agit d'ajouter encore une fois environ 250 millions pour l'entretien et les réparations, nous affirmons qu'un conseil constant et une formation continue de nos membres en matière de technique agricole sont d'importance permanente.

L'ASETA pense intensifier la défense des intérêts de ses membres. Cependant, les faits esquissés plus haut, des difficultés économiques grandissantes de certaines

branches de l'industrie et de l'économie, ainsi que les problèmes financiers de la Confédération et des cantons laissent prévoir des conditions plutôt difficiles pour les débats futurs.

Concernant le déroulement général de l'exercice écoulé, nous vous orienterons dans les chapitres suivants. Il s'agit toutefois de mentionner la venue d'un nouveau collaborateur dont la tâche principale sera l'extension du Service technique et son amélioration. D'autre part, la nouvelle commission technique 5, instituée lors de la 55ème Assemblée des délégués (AD) et qui traite des questions concernant les énergies alternatives a commencé son travail.

Le présent rapport diverge légèrement des rapports précédents au point de vue forme et disposition: la plupart des tableaux se trouvent en fin de rapport, dans une annexe statistique, afin de rendre celui-ci plus lisible et plus facile à consulter.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise.
- Améliorer les conseils techniques et spécialisés.
- Sauvegarder les intérêts de ses membres.
- Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique.
- Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique.
- Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches.
- Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres en suivant le développement de la technique agricole.

Actuellement, 36'605 membres sont affiliés à notre association. 1202 personnes sont uniquement abonnées à notre périodique. Le total d'adresses se divise entre 30'645 adresses de langue allemande, 6'883 de langue française et 279 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau no 1 que l'effectif des membres a augmenté de 276 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. De ce point de vue, l'augmentation de notre effectif est satisfaisante et nous espérons qu'il s'agrandira encore avec le soutien de l'association centrale auprès des sections.

Grâce aux adresses stockées par ordinateur, le Secrétariat central est en mesure d'offrir aux sections quelques services intéressants et à de bonnes conditions. Le matériel d'adresses est souvent demandé de la part des sections pour l'envoi d'imprimés. D'autre part, l'encaissement de la cotisation pour 12 sections (AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, TG, TI, VS et ZH) est effectué par le Secrétariat central. Cette prestation est autofinancée et est à la disposition de toutes les sections.

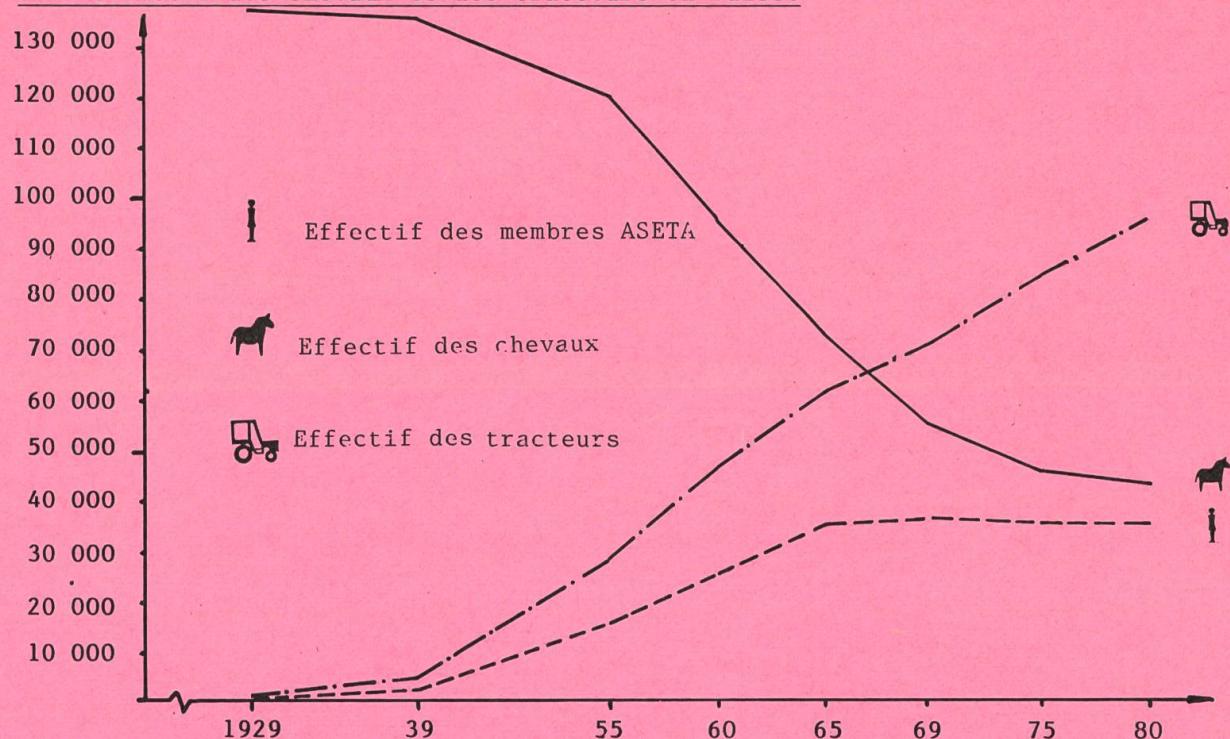
Tableau 1 EFFECTIF des membres des différentes Sections

Section	Exploitations		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
	1)	2)								
AG	4'192	4'021	3'024	2'837	2'861	2'890	2'988	2'960	3'029	3'047
BE	15'447	8'212	7'031	7'096	7'115	7'001	7'080	6'905	6'892	6'911
BS+BL	1'004	838	782	824	809	797	815	810	809	808
FL	191	-	261	265	264	258	253	252	244	241
FR	4'744	2'147	3'165	2'987	2'953	2'945	3'033	2'998	2'994	3'059
GE	426	286	382	377	366	365	366	349	353	366
GR	3'326	2'972	219	205	200	194	182	169	170	165
JU	1'439	576	427	425	405	392	400	371	362	352
LU	6'430	1'576	2'119	2'195	2'331	2'428	2'713	2'629	2'720	2'810
NE	1'286	658	614	685	655	653	697	636	628	618
NW	609	181	138	136	138	140	154	156	152	156
OW	922	306	141	138	123	123	121	119	120	117
SG	8'403	3'423	2'658	2'764	2'807	2'854	2'956	3'084	3'190	3'274
SH	690	785	818	811	807	792	806	777	761	750
SO	1'785	1'412	902	901	893	875	894	904	908	917
SZ	2'871	930	449	477	484	487	551	644	637	629
TG	3'982	1'627	2'926	2'853	2'845	2'906	2'821	2'748	2'749	2'769
TI	948	4'205	350	332	329	323	306	287	290	279
VD	5'696	2'938	3'387	3'201	3'169	3'127	3'219	3'084	3'059	3'026
VS	2'342	12'438	238	230	223	221	215	206	194	204
ZG	766	170	623	629	634	625	647	640	644	658
ZH	4'990	3'275	5'565	5'527	5'577	5'545	5'657	5'514	5'424	5'449
Total	72'298	52'976	36'219	35'895	35'988	35'941	36'874	36'242	36'329	36'605

1) Exploitations d'agriculture dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale

2) Exploitations à titre accessoire

Le développement de l'effectif des membres de l'ASETA, ainsi que le développement de l'effectif des chevaux et des tracteurs en Suisse



2. Les organes de l'ASETA

Comité directeur

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres:

M. Tardy, St-Prex VD

R. Chollet, Gy GE

H. Leibundgut, St-Urban LU

G. Ammann, Gossau SG

P. Horst, Busswil BE

J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres (membres du CD, présidents des sections et des commissions techniques):

AG E. Gautschi, Gontenschwil

BB K. Schaefer, Liestal

FR P. Trachsel, St-Antoni

GR L. Joerg, Landquart

LU H. Leibundgut, St-Urban

NW W. Zimmermann, Ennetmoos

SG G. Ammann, Gossau

SO F. Tschumi, Riedholz

TG J. Fatzer, Neukirch (Egnach)

VD M. Tardy, St-Prex

ZG Ch. Blattmann, Oberaegeri

CT 1 V. Monhart, Unterschlatt

CT 3 N. Wolfisberg, Hohenrain

CT 5 A. Wellinger, Ettenhausen

BE P. Horst, Busswil

FL B. Hasler, Ruggell

GE R. Chollet, Gy

JU M. Chételat, Courtételle

NE F. Schleppi, Lignières

OW P. Gasser, Sarnen

SH H. Reich, Gaechlingen

SZ A. Foehn, Schwyz

TI R. Cattori, Cadenazzo

VS Ch. Bonvin, Conthey

ZH J. Oehninger, Adlikon

CT 2 H. Ryser, Oberwil

CT 4 K. Schib, Oberfrick

Commission de vérification des comptes

Président: J. Bircher, Hagendorn ZG

Membres:

B. Schafroth, Ettingen BL

A. Berlie, Crassier VD (1er suppléant)

P. Zimmerli, Lenzbourg AG (réviseur perm.)

J. Gut, Stans NW (2ème suppléant)

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt-Meier, Schaffhausen SH

A. Lippuner, Marly FR

R. Studer, FAT, Taenikon TG

F. Hirter, Safenwil AG

R. Mumenthaler, Wimmis BE

J.-P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

Président: H. Ryser, Oberwil BL

Membres:

F. Buetikofer, Limpach BE
E. Guidoux, Cronay VD
FAT, Taenikon TG

P. Forestier, Chancy GE
E. Meier, Wiesendangen ZH

Commission Technique 3

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

H. Hodel, Schoenenwerd SO
O. Schwarzer, Wuelflingen ZH
FAT, Taenikon TG

P. Mueri, Graenichen AG
U. Staempfli, Schuepfen BE
ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Oberfrick AG

Membres:

W. Herzig, OFA, Berne
H. Marthaler, OFA, Berne
J.-J. Romang, Grange-Verney, Moudon
(conseil)

F. Lachat, Courroux JU
N. Widmer, ECA Hohenrain LU
H.U. Schmid, Riniken
(conseil)

Commission Technique 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: A. Wellinger, Ettenhausen TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG
F. Locher, Bonstetten ZH
M. Steiner, Montherod VD

E. Edelmann, Zug ZG
Th. Pfister, Flawil SG
J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

La 55ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 19 septembre 1981 à Gossau SG et réunissait 13 invités, 8 membres d'honneur, 24 membres du Comité central, 1 représentant de la presse et 76 délégués. Le procès-verbal de la 54ème AD, le rapport d'activité 1980/81, les comptes 1980/81, le programme d'activité 1981/82 et les listes de cours 1981/82 des Centres de cours, ainsi que le budget 1981/82 ont été approuvés avec la cotisation annuelle correspondante sous la présidence de Monsieur H. Baechler, président central. Les délégués ont également adopté l'extension du Service technique

comportant l'engagement d'un nouveau collaborateur au Secrétariat central, ainsi que la reprise des activités de la "Société pour l'application des énergies alternatives en agriculture" qui impliquait la création d'une nouvelle commission technique (Commission technique 5). Son président, M. A. Wellinger, dr, Ettenhausen TG, ainsi que le nouveau président de la section AG, M. E. Gautschi, Gontenschwil AG, ont été nommés au sein du Comité central.

L'assemblée a décidé de prévoir un championnat suisse en conduite de tracteurs et a chargé la section de la Principauté du Liechtenstein, qui avait offert ses services, de l'organisation et du déroulement de ce gymkhana. La requête d'un groupe "Initiateurs pour un concours suisse en conduite de charrues" par contre, qui attendait quelque soutien administratif et financier de la part de l'ASETA, n'a pas atteint la majorité. L'invitation de la section jurassienne de tenir la 56ème AD 1982 dans ce canton a été acceptée par acclamation. MM H. Marti, Othmarsingen AG, P. Faessler, dr, Taenikon TG et J. Hefti, SPAA, Brougg ont été nommés membres d'honneur de l'ASETA. MM le Conseiller d'état M. Elmer, Glarus, et le syndic de Gossau, J. Krapf, ont transmis les voeux des autorités cantonales et communales.

Comité central

Le Comité central (CC) a tenu sa 97ème séance le jour d'avant à Flawil SG. La préparation de l'ordre du jour de la 55ème AD figurait au premier plan des débats. Le CC suivait la proposition du Comité directeur en formant la Commission technique 5 (CT 5) et y nomma les personnalités suivantes: A. Wellinger, dr, Ettenhausen TG (président), R. Biolley, Hausen AG, E. Edelmann, dr, Zoug, F. Locher, Bonstetten ZH, Th. Pfister, Flawil SG, M. Steiner, Montherod VD et J. Wyser, Ruswil LU.

En vue du championnat suisse en conduite de tracteurs, un règlement approprié a été discuté et approuvé.

Comité directeur

Le Comité directeur (CD) s'est réuni cinq fois: les 26.07. / 15.08. / 07.09. / 12.12.1981 et 27.03.1982. Il a traité les sujets suivants, à côté des affaires administratives internes: Ebauche d'un règlement pour le déroulement d'un championnat suisse d'habileté en conduite de tracteurs / Examen des objectifs de l'ASETA / Préparation à la 97ème séance du CC et la 55ème AD / Elaboration du cahier des charges pour un nouvel employé au Service technique / Engagement d'un nouveau collaborateur / Avis par rapport à la réorganisation de l'ASCA.

Commission Technique 1

Lors de la séance de la Commission technique 1 (CT 1) du 12 mai 1982, au Centre de cours à Riniken, les problèmes principaux suivants ont été débattus: Listes de cours 1982/83 / Journée d'information 1982 de l'ASETA / Requêtes de la pratique pour le programme de travail de la FAT / Nouvelle réglementation pour le fonctionnement de l'ASCA, prise de position par rapport au "Directives ASCA 1980" / Création d'une plaquette distinctive marquant le fonctionnement correct du pulvériseur.

Le groupe de travail de la CT 1 pour l'organisation du championnat suisse en conduite de tracteurs, composé de trois membres, s'est réuni à Schaan FL le 19.04.1982 avec les responsables de la section FL pour fixer le déroulement du championnat qui aura lieu le 29 août 1982.

Commission Technique 2

La Commission technique 2 (CT 2) s'est réunie la 20ème fois le 21.04.1982, afin de délibérer des tarifs indicatifs 1982 pour moissonneuses - batteuses.

Les présidents des groupements régionaux de moissonnage-battage ont été invités à une séance à Kirchberg-Alchenflueh BE pour le 18.05.1982. Suite à leur prise de position par rapport aux tarifs indicatifs proposés, ils ont entendu le rapport des dernières nouveautés dans le secteur moissonnage-battage et visitèrent le Centre moderne de collection et de conditionnement de céréales de la BSG à Lyssach, BE.

Commission Technique 3

Le 08.04.1982, une réunion du "Cercle du Luxembourg" eut lieu à l'école cantonale d'agriculture de Hohenrain, LU. Il s'agit là d'un groupement international libre de promoteurs de l'utilisation de matériel agricole en commun. La Commission technique 3 a profité de l'occasion de discuter avec ces spécialistes des problèmes de cette utilisation en commun en Suisse. Durant l'exercice, la liste d'adresses des Communautés d'utilisation de matériels agricoles a pu être remise à jour. Les sources faisant défaut, les listes avec adresses de petites communautés et d'entrepreneurs agricoles nous manquent toujours.

Commission Technique 4

La Commission technique 4 (CT 4) a traité les programmes de cours de l'hiver 1982/83 des Centres de cours de Riniken et de Grange-Verney à l'occasion de la séance du 17.06.1982. Elle a pris connaissance avec satisfaction du fait que les Centres de cours sont assidument fréquentés, malgré la formation très complète des agriculteurs dans les écoles professionnelles. La discussion concernant les aspects financiers des Centres de cours a mis à jour que les prestations de la Confédération allouées aux Centres représentaient une quote-part très modeste.

Commission Technique 5

La nouvelle Commission technique 5 (CT 5), instituée lors de la 55ème AD, qui traite des questions relatives aux énergies alternatives en agriculture, a siégé la première fois le 01.12.1981 au Centre de cours de Riniken. D'une part, la commission s'est constituée et d'autre part, une discussion a eu lieu concernant ses tâches, ses compétences et son activité. A la deuxième séance, les résultats des enquêtes suivantes ont déjà pu être annoncés: Enquête sur la pratique de subventionnement des cantons à la construction d'installations fonctionnant à l'aide d'énergies alternatives / Sondage relatif aux permis requis pour la construction de capteurs solaires / Problèmes techniques et économiques de l'accouplement chaleur-force.

Les membres de la CT 5 ont participé de manière décisive à la réalisation de la journée d'information sur le biogaz 1982 qui a été organisée par l'Association suisse des maîtres installateurs et ferblantiers en collaboration avec d'autres organisations le 23.04.1982 à Weinfelden TG. Sur demande de la CT 5 le nouveau collaborateur au Service technique, Urs Helbling, a débuté son travail par l'aménagement du poste d'information, par la création d'un registre de la littérature relative à ce thème et par la mise à jour de la liste d'adresses des anciens membres de la SAEA et d'autres intéressés pour les énergies alternatives.

4. Manifestations organisées par le Comité central

La "journée d'information" a eu lieu pour la dixième fois consécutive à deux endroits différents durant l'exercice écoulé. Suite aux assemblées générales des sections Berne et Thurgovie, elles se sont déroulées le 04.12.1981 à Schoenbuehl-Urtenen BE et le 18.12.1981 à Maerstetten TG. Cette bonne combinaison a influencé de façon positive le nombre des visiteurs qui était considérable aux deux endroits. Le thème suivant, préparé par la CT 1, a été abordé:

"Lubrifiants pour véhicules agricoles et machines"

Des conférenciers compétents illustrèrent le thème de deux points de vue:

- *La fabrication de lubrifiants et la régénération des huiles usées*
Conférencier: H. Cléménçon, LFEM, Duebendorf

- *Le graissage de machines et de véhicules automobiles agricoles*
Conférencier: Ch. Duttlinger, BP (Suisse), Zurich

Modérateurs: R. Mumenthaler, Wimmis, et V. Monhart, Unterschlatt

L'ASETA poursuivait avec cette journée d'information la formation des usagers de machines et de véhicules automobiles au sujet de la technologie du graissage moderne, dont l'importance joue un rôle toujours plus grand en agriculture. L'auditeur a été dûment renseigné sur la fabrication et la composition des lubrifiants. Certains termes et leurs relations ont aussi été expliqués qui sont souvent de grande importance, mais difficilement compréhensibles. Les exposés sur l'utilisation d'huiles à multiples usages et domaines, la spécification des lubrifiants et l'approche de problèmes de graissage spécifiques à certaines entreprises ont été publiés en tant que documentation et distribués aux participants. Ces exposés ont trouvé un vaste écho, grâce à leur publication dans "Technique agricole" et "Schweizer Landtechnik".

Nous aimerais exprimer ici nos remerciements aux conférenciers, aux organisateurs des journées d'information et aux modérateurs pour le travail qu'ils ont accompli.

Les travaux d'organisation et de préparation pour le championnat suisse en conduite de tracteurs, une autre manifestation du CC, qui se déroulera le 29.08.1982 à Schaan, FL, ont débutés durant l'exercice écoulé. Ce concours se déroulera en collaboration avec la section FL.

5 Le Centre de cours 1 à Riniken

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

La saison de cours a débuté par le cours A 1 pour les étudiants de l'EPFZ le 23 octobre 1981. Les mauvaises conditions du sol de l'automne dernier entravèrent tout travail dans les champs. Grâce à notre voisin, qui nous mis généreusement un champ à disposition, le travail avec charrue a tout de même pu être exercé. Les étudiants de l'EPFZ s'intéressent beaucoup au travail dans les champs, car il offre également la possibilité d'acquérir une certaine routine en conduite sur tracteur. Les deux cours A 1 du printemps 1982 réunirent au total 28 étudiants et étudiantes, qui effectuent un stage pratique de 6 mois suite au cours. Les circonstances qui veulent que l'introduction dans la manœuvre des tracteurs et machines agricoles précède directement le stage pratique, sont la raison pour laquelle l'intérêt pour ce cours est plus grand qu'en automne. Les cours pour agriculteurs s'étalant sur plusieurs jours ont moins de succès que ceux de courte durée. Il paraît que de moins en moins d'agriculteurs trouvent le temps de s'absenter de leur exploitation durant plusieurs jours ou semaines.

Tableau 2 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Riniken

hiver 1981/1982

Date	No du cours	Objet du cours	Genre	Durée du c.	Participants (jours)
<u>1981</u>					
12.10.-16.10.	605	Le maniement et l'entretien des tracteurs et machines agricoles	A 1	5	6
2.11.- 6.11.	606	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	10
3.11.- 5.11.	607	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	9
9.11.-18.12.	K 30:				
	608	Travaux sur métaux	M 1	2	8
	609	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	8
	610	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	8
	611	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	8
	612	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	8
18.11.	613	Les matières plastiques (façonnage, rép.)	M 6	1	8
20.11.	614	Manière et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	7
24.11.	615	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	4
26.11.	616	Les transmissions à cardans	AR 14	1	3
1.12.	617	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et mach.agricoles	H 2	1	9
1.12.	618	Matériels modernes pour la sylviculture	F 1	1	12
3.12.	619	Matériels modernes pour la sylviculture	F 1	1	21
3.12.- 4.12.	620	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	2	9
7.12.	621	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	10
8.12.	622	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	16
9.12.-10.12.	623	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	16
11.12.	624	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	14
16.12.	625	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	15
21.12.-22.12.	626	Les barres de coupe:réparat.,réglage	AR 15	2	11
23.12.	627	L'équipement correct des véhicules automob. et remorques agricoles	L 1	1	23
<u>1982</u>					
4.01.-15.01.	KR 10:				
	628	Travaux de soudage difficiles	M 8	3	6
	629	Les transmissions à cardans	AR 14	1	6
	630	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	6
	631	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	1	6
	632	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et machines agricoles	H 2	1	6
	633	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	2	6
5.01.	634	Les transmissions à cardans	AR 14	1	5
7.01.- 8.01.	635	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	6

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
12.01.	636	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et machines agricoles	H 2	1	12
14.01.-15.01.	637	Presses à haute densité, techn., entretien	A 7	2	7
18.01.-29.01.	638	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	8
18.01.-19.01.	639	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	16
20.01.	640	Pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	15
21.01.	641	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
22.01.	642	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	14
26.01.	643	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	9
27.01.	644	La pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	14
28.01.-29.01.	645	La pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	13
1.02.-12.02.	KM 11:				
	646	Travaux sur métaux	M 1	3	13
	647	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	13
	648	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	13
1.02.- 3.02.	649	Travaux de soudage difficiles	M 8	3	7
15.02.-19.02.	650	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	11
17.02.-19.02.	651	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
22.02.-26.02.	652	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	10
22.02.-24.02.	653	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
1.03.- 5.03.	654	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	10
1.03.- 3.03.	655	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
4.03.- 5.03.	656	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	2	12
9.03.-10.03.	657	Les pluvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	12
11.03.	658	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	1	13
15.03.-19.03.	659	Les tracteurs à moteur Diesel, entretien et réparations	A 3	5	9
18.03.	660	Le relevage hydr. à contrôle de profondeur et son emploi avec la charrue	H 1	1	19
22.03.-26.03.	661	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	14
29.03.- 1.04.	662	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	14
5.04.- 8.04.	663	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	4	14
				158	623
		<u>Cours donnés hors du Centre:</u>			
23.01.	664	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Viège VS)	E 1	1	15
24.01.	665	idem (Viège VS)	E 1	1	13
13.04.	666	idem (Sissach BL)	E 1	1	13
14.04.	667	idem (Münchenstein BL)	E 1	1	12
				162	676

Cela correspond à 1640 (1515) journées de participants

Le cours A 8, entretien des scies à moteur (tronçonneuses) a très bien été fréquenté par 15 participants. Presque chaque participant arriva avec sa propre tronçonneuse, afin de la réviser durant le cours. A part les travaux d'entretien et de nettoyage bien faits, le poids fut mis dans ce cours sur le réglage du carburateur, ainsi que sur les travaux de réparation à la chaîne, le starter et l'épée.

Le cours de 2 jours AR 15, faucheuses et conditionneuses, a pu avoir lieu deux fois, étant donné le grand nombre de participants. Deux jours suffisent pour effectuer une révision totale sur la faucheuse amenée et pour faire venir les pièces de rechange nécessaires. Pour clore le cours, les participants sont informés quant aux derniers développements de la technique dans le domaine de la récolte fourragère.

Concernant le groupe de cours M (travaux sur métal), la combinaison de cours KM 11 a eu beaucoup de succès. Pendant la deuxième moitié du cours, les participants fabriquèrent un certain nombre de chariots d'atelier comportant une paroi à outils superposée. Ce genre de table à outils mobile a fait ses preuves pour l'ateliers de ferme. Les cours de soudure électrique et autogène sont toujours les mieux cotés de notre palette.

Le cours M 8 qui requiert des connaissances d'un cours d'entrée en matière sur la soudure a déjà été fréquenté par 55 participants depuis sa création il y a deux ans. Ces participants font preuve d'un intérêt particulier pour la remise en état de pièces défectueuses de machines au moyen de soudure réparatrice ou de soudure pour revêtements préventifs anti-usure.

Les deux cours concernant les installations hydrauliques en agriculture (H 1 et H 2) ont suscité beaucoup d'intérêt. Le cours H 1 qui se bornait jusqu'ici à l'hydraulique de réglage du tracteur et de la charrue offre maintenant des informations concernant d'autres outils modernes pour travaux du sol. La dénomination de ce cours est donc "Hydraulique de réglage et travaux du sol modernes". L'intérêt croissant pour le cours H 2 témoigne également de l'importance des installations hydrauliques en agriculture. On y apprend l'assemblage des dispositifs hydrauliques les plus simples. Cela implique les dispositifs pour le guidage à distance des machines depuis le siège du conducteur, ce qui représente sans aucun doute un pas important en direction d'une meilleure sécurité pour le conducteur.

Le cours E 1, "Installations électriques sur véhicules automobiles agricoles et remorques" attire de plus en plus d'agriculteurs. A part les cours E 1 au Centre de cours à Riniken, Monsieur H.U. Fehlmann et moi avons enseigné le système électrique des véhicules dans les sections du Valais et des Deux Bâles, mais seulement en tant que cours d'une journée. 53 agriculteurs (VS: 28, DB: 25) ont participé à ces cours donnés à l'extérieur. Un grand nombre d'entre eux ont profité de l'occasion d'apporter leurs propres véhicules comportant des défectuosités dans le système de l'installation électrique et de les y réparer.

Le cours F 1 d'une journée qui a été adopté par la suite dans le programme de cours, et qui s'est déroulé deux fois au mois de décembre, est une contribution importante à la sécurité dans le travail pour les personnes ayant affaire aux tronçonneuses, tire-câble et fendeuses. Monsieur Walter Jungen de l'Office central d'économie forestière à Soleure a été chargé de donner ce cours en tant que spécialiste de grande qualité. Les 41 agriculteurs et employés forestiers reçurent des instructions traitant des domaines suivants dans la forêt communale de Riniken:

- Technique de travail pour la coupe des arbres et l'ébranchage-écorçage
- Terrain à délimiter et dangers lors de l'abattage des arbres
- Vêtement de sécurité pour le bûcheron
- Technique de travail et zone périlleuse lors du travail avec le tracteur - tire-câble
- Sécurité et technique de travail pour l'emploi des machines à fendre le bois.

Des cours semblables ont été donnés à plusieurs endroits par la section argovienne. Je mentionne ceci, car je suis persuadé que d'autres sections rendraient d'excellents services à leurs membres avec de tels cours, vu qu'ils visent à diminuer le nombre d'accidents dans les forêts privées.

Les cours MES ("do-it-yourself") ont eu un nombre de participants bien au-dessus de la moyenne durant l'hiver écoulé. Ce groupe de cours a été fréquenté globalement par 136 femmes et hommes, les femmes représentant le 10 % de l'effectif. Les cours MES 5 et MES 6 ont même dûs être répétés une troisième fois à la fin du mois de janvier. La liste de cours de l'hiver prochain indique qu'une première série de cours MES aura lieu pendant la première semaine de novembre.

Le personnel du Centre de cours à Riniken remercie tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté et leur souhaite plein succès en appliquant les connaissances nouvellement acquises. En tant que chef du Centre de cours, je remercie les collaborateurs H.U. Fehlmann et W. Roth pour leur collaboration pleine d'initiative, ainsi que Mme Vogel du Secrétariat central concernant ses efforts dans le domaine de l'administration des cours.

Pour le semestre d'été, mentionnons spécialement les travaux suivants, s'ils ne sont pas compris dans le chapitre 7 "Service technique":

- Les travaux d'organisation et d'entretien de routine concernant le Centre de cours 1
- L'élaboration des programmes pour les cours AR 15 et F 1
- Revoir les différents programmes de cours et adaptation des dossiers à l'appui des cours
- Le déménagement des locaux pour les cours MES
- Elaboration de dessins techniques avec les légendes correspondantes en tant que propositions pour la construction des postes sillonnant le parcours des concours d'habileté en conduite de tracteurs.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

Rapport du chef du Centre de cours 2, J.-J. Romang

Comme l'année dernière, notre activité a débuté au Tessin. Nos membres du sud des Alpes chargèrent le comité de leur section de l'organisation d'un cours en soudure autogène en tant que complément au cours de soudure électrique de l'année dernière. Bien que le local abritant le cours ait été bien préparé, il y eut des difficultés lors de l'installation des raccords: il fallut travailler avec des installations de différentes origines, occasionnant bien des surprises vu que la normalisation en matière de filets des cylindres oxygène et acétylène n'existe pas. Une vingtaine de participants se réunirent pour les deux cours de 2 jours et demi. Je les remercie du bon esprit qu'ils ont fait régner et des efforts fournis vis-à-vis des difficultés linguistiques, le cours écrit étant imprimé en français.

L'activité principale du Centre de cours de Grange-Verney se concentre sur janvier et février, ce qui est en somme une bonne chose. Grâce à la publicité bien organisée dans "Terre Romande", la fréquentation des cours s'est maintenue. Nous adressons nos remerciements à la section vaudoise de l'ASETA pour sa participation financière à cette action que nous souhaitons étendre à d'autres journaux.

L'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney a modifié son enseignement surtout en ce qui concerne les branches pratiques. Suite à la soudure électrique, on enseigne maintenant également la soudure autogène. Mon collègue Pichonnat participait à cet enseignement en tant que moniteur, si bien que nous consacrons maintenant tous

Tableau 3 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Grange-Verney

hiver 1981/1982

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
<u>1981</u>					
23.12.	318	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	9
<u>1982</u>					
04.01.	319	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	13
06.-08.01.	320	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	13
11.01.	321	L'emploi de laques et de peintures et la pose de rustique intérieure	MES 1, MES 7	1	7
12.01.	322	La partie électrique des tracteurs et remorques agricoles	E 1	1	7
13.01.-15.01.	323	La soudure autogène	M 3	3	11
16.01.	324	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	12
18.01.	325	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	1	10
20.01.-22.01.	326	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	7
23.01.	327	Travaux sur carrosserie	M 9	1	7
25.01.-26.01.	328	Machines horticoles	G 1	2	18
27.01.-29.01.	329	La soudure autogène	M 3	3	6
01.02.-02.02.	330	Machines horticoles	G 1	2	19
03.02.-04.02.	331	Machines horticoles	G 1	2	17
05.02.	332	Cours sur l'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1	6
05.02.	333	Réparation de vieux socs de charrue	M2R	1	9
08.02.-09.02.	334	Machines horticoles	G 1	2	18
10.02.-12.02.	335	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	12
16.02.	336	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	12
17.02.-19.02.	337	La soudure autogène	M 3	3	7
22.02.-23.02.	338	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	13
25./26.02. +					
01.03.-03.03.	339	Révision des tracteurs (2ème degré)	AR 3	5	8
03.03.-04.03.	340	La soudure électrique (cours complémentaire)	M 4	2	9
				45	250
<u>Cours donnés hors du Centre:</u>					
décembre 1981	341	La soudure autogène (Canton du Tessin)	M 3	2 1/2	20
décembre 1981	342	La soudure autogène (Canton du Tessin)	M 3	2 1/2	
				50	270

Cela correspond à 538 (598) journées de participants

les mercredis, jeudis et vendredis aux cours de soudure. L'enseignement des autres branches se concentrerait alors sur les deux premiers jours de la semaine durant lesquels je me trouvais seul à la tâche. Ce fait nous a incité à chercher de l'appui pour un certain temps. Monsieur J. Bonjour de Villarzel a accepté de nous seconder et nous l'en remercions. Vu que cette collaboration fut des plus fructueuses, nous espérons pouvoir lui donner une forme définitive l'année prochaine, ce qui nous donnerait la possibilité d'offrir certains cours à double.

Nous pensons reprendre certains samedis, jour que l'on avait abandonné et qui se révèle favorable pour certains cours. Ceci serait une autre possibilité d'intensifier les prestations pendant ces deux mois d'hiver.

Pour conclure, j'aimerais faire la remarque qu'un certain recul se fait sentir dans les cours de soudure. Les cours "Do it yourself", "Tronçonneuses" et "Partie électrique du tracteur" par contre se maintiennent. L'année prochaine, nous lancerons un cours sur "L'entretien des freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles" s'étendant sur deux jours pour nous permettre la commande de pièces indispensables. "Entretien et réparation du tracteur" a eu lieu en mars. A l'avenir, nous essaierons de combiner ce cours avec "Entretien des machines agricoles", car les problèmes fondamentaux de ces deux cours sont souvent semblables. C'est ainsi que, à chaque élaboration d'un nouveau programme, nous cherchons à nous adapter aux désirs de chacun et en restant ouvert à toute suggestion en rapport à notre activité.

Au terme de ce bref compte-rendu, nous tenons à remercier tous les participants de l'hiver écoulé pour l'excellente ambiance qui a régné dans tous nos cours.

Nous voudrions également exprimer notre gratitude à la Direction et à l'ensemble des services de l'Ecole de Grange-Verney pour tout le soutien qu'ils nous accordent. Nous ne saurions oublier l'aide et les bons conseils que nous apportent nos collègues du Centre 1 et du Secrétariat de l'ASETA.

7. Service technique

Pendant l'année écoulée, le Service technique a fonctionné jusqu'au 12 avril 1982 sous la direction de M. W. Buehler et M. H.U. Schmid. Le 13 avril, l'effectif du personnel a augmenté suite à la décision de la 55ème AD par la venue d'un nouveau collaborateur dont la tâche principale sera le Service technique. Urs Helbling, 55, Ing.agr.ETS, de Uznach SG, s'est installé chez nous et a pris en main, en tant que points forts pour le début de sa carrière, d'une part la surveillance de la Commission technique 5, l'installation d'un poste d'information relatif aux questions traitant des énergies alternatives et d'autre part, l'élaboration d'une publication portant le titre: "L'agriculteur - partenaire de la circulation routière". Dans son cahier des charges, il est fort bien défini qu'à l'avenir ces trois personnes se complèteront en ce qui concerne les tâches du Service technique. Nous souhaitons à M. Helbling le contentement qu'il peut attendre de l'accomplissement de ce travail intéressant et sommes convaincus que dans un laps de temps dès plus courts, l'extension du Service technique portera ses fruits au profit de nos membres.

M. H.U. Schmid a été chargé d'expertises, ainsi que des contrôles de garanties et de factures, travail qu'il a effectué avant tout en dehors de la saison des cours. Dans le sens de la répartition coutumière des tâches, W. Buehler s'occupa davantage des problèmes relevant du Droit sur la circulation routière, ainsi que de la représentation de l'Association dans les autres organisations techniques. Nommons ici les points forts de son activité de grande envergure:

- Préparation des 7 séances des Commissions techniques 1 à 5, rédaction des procès-verbaux
- Préparation de la 10ème journée d'information 1982
- Préparation et déroulement de la réunion annuelle des présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses
- Collaboration au sein de la Commission fédérale pour installations et appareils techniques
- Elaboration du programme de travail 1982/83 avec la FAT
- Préparation du championnat suisse en conduite de tracteurs, mise au point des questions d'assurance y relatives
- Enquête auprès de tous les Offices cantonaux de la circulation routière concernant les taxes cantonales sur les véhicules automobiles agricoles
- Elaboration d'un avis à l'intention du Département fédéral des finances et des douanes relatif au projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants
- Elaboration de lignes directrices pour la signalisation des véhicules dépassant les largeurs normales. Recherche de solutions possibles d'entente avec des spécialistes du Département fédéral de police, de la FAT, de la SPAA et de l'ASMA
- Elaboration d'une prise de position par rapport aux Directives 80 de l'ASCA
- Sondage et évaluation auprès des Services cantonaux d'amélioration foncière relatifs à la pratique de subventionnement pour installations de biogaz
- Visite de l'exposition de la DLG à Munich
- Photos, diapositives pour les articles; complément des séries de diapositives et photos pour les archives.

8. Le périodique

Il est depuis 44 ans le lien entre l'association centrale, les sections et chaque membre. Ce lien est d'autant plus fort que ce périodique entre en possession de ses abonnés 15 fois par an. Pour une génération de chef d'exploitation (environ 30 ans) cela équivaut à 500 exemplaires environ. Il s'agit de mentionner que, hormis de rares exceptions, il y a peu d'échanges entre les lecteurs et la rédaction. Nous déplorons le manque de courrier des lecteurs. Le journal gagnerait certainement si des remarques au sujet d'articles parus, de nouvelles rubriques, ainsi que des réflexions sur la circulation dans le domaine de l'agriculture étaient signalées à l'intention du rédacteur.

Fin 1981, les trois éditions (allemand, français et italien) de notre périodique ont atteint les chiffres suivants:

allemand	31'460	(31'260)
français	7'860	(7'760)
italien (propre procédé Offset)	340	(391)

Vers la fin de l'exercice, notre journal a subi les développements de l'impression moderne, c'est-à-dire qu'il est aujourd'hui composé par les procédés de photo et offset. Les avantages ou inconvénients y relatifs n'ont pas encore pu être évalués à ce jour. Le prochain rapport annuel pourra en témoigner.

Nous adressons nos remerciements sincères aux nombreux collaborateurs et aux traducteurs M. H. Ossent, Mme Y. van Nüwenborg et Mme C. de Senarclens (pour le français), ainsi qu'à Mme L. Coppi pour l'italien. Il n'est pas toujours aisés de traduire ou de rédiger des articles techniques de façon compréhensive.

Nos remerciements s'adressent également aux annonceurs toujours fidèles, mais aussi à ceux qui ont découvert seulement récemment notre périodique en tant que nouvelle possibilité de publicité.

Notre reconnaissance et nos sincères remerciements vont aussi à l'adresse des collaborateurs et collaboratrices de la maison Hofmann-Annonces S.A., à Zurich, ainsi qu'à l'imprimerie Schill & Cie, S.A., à Lucerne. Cette dernière a vécu un hiver particulièrement difficile à cause des transformations qu'entraînait la modification du système d'impression. Nous apprécions les nerfs solides de tous ses collaborateurs.

Tableau 4 Nombres de pages du périodique depuis 1972

<u>Année</u>	<u>Pages de texte</u>	<u>Pages d'annonces</u>	<u>Total</u>
a) "Technique agricole"			
1972	491	297	788
1973	515	313	828
1974	508	288	796
1975	419	312	731
1976	419	229	648
1977	396	292	688
1978	410	272	682
1979	483	333	816
1980	464	300	764
1981	507	305	812
b) "Schweizer Landtechnik"			
1972	513	559	1'072
1973	508	516	1'024
1974	522	526	1'048
1975	472	547	1'019
1976	461	435	896
1977	518	510	1'028
1978	540	526	1'066
1979	550	586	1'136
1980	576	588	1'164
1981	602	566	1'168

9. Sécurité de la circulation et education routière

Les points forts de l'éducation routière sont les cours préparatifs pour l'examen de conduire cat. G, cours fort bien fréquentés dans la plupart des sections. Le nombre des participants peut être lu sur le tableau no 5.

Les saisonniers étrangers causent certains problèmes dans différents cantons depuis qu'ils sont tenus de passer l'examen pour obtenir le permis de conduire cat. G, s'ils ne possèdent aucun autre permis. La section LU a déjà quelque expérience en la matière et a organisé un cours préparatoire à l'examen pour 12 étrangers (portugais et yougoslaves). Les premiers expériences ont montré que notre système d'examen ne se prêtait que rarement pour ces cas-là et que la formation demandait nettement plus de temps que pour nos cours normaux. Une enquête auprès de toutes les sections nous révèlera quelles dispositions doivent être prises au niveau suisse.

Toutes les sections et les organes de l'ASETA s'efforcent par tous les moyens disponibles de rendre attentif aux dangers que comporte l'usage de machines agricoles soit sur la route ou sur terrain. Le service de conférences ainsi que son initiateur, M. Hugo Sax, délégué de la direction générale de la Vaudoise-Assurances, méritent tout notre estime à ce sujet. Quelques-unes de nos sections ont déjà utilisé ce service gratuit recommandable et donnèrent à leurs membres l'occasion de remplir un procès-verbal d'accident et de se renseigner sur des questions de responsabilité civile ou sur la nouvelle loi concernant l'assurance accidents à venir.

Le tableau 10 nous décrit les tracteurs agricoles mêlés à des accidents de la circulation. Nous déplorons le fait de devoir enregistrer une augmentation de 52 accidents par rapport à l'année dernière, ceci la première fois depuis 1976. Bien que ce nombre n'illustre nullement la question de la causalité, il est bien plus qu'un simple défaut esthétique dans les statistiques. Un travail coordonné de tous les offices chargés de la prévention des accidents est encore indispensable pour les années à venir. Les contacts avec le Service pour la prévention des accidents en agriculture (SPAA) et son nouveau gérant ont pu être intensifiés dans ce sens. Nous remercions tous les comités des sections, les moniteurs de cours, les conseillers en machinisme et d'autres personnes au service de la prévention des accidents.

Le périodique a soutenu les efforts déployés pour une meilleure sécurité dans le trafic routier entre autre par les articles suivants:

- *La prévention routière dans l'agriculture (2 suites)*
- *Gardez-vous d'échelles métalliques!*
- *Casques de protection pour motocyclistes*
- *Les enfants, victimes de la technique agricole (SPAA)*
- *Cours sur l'emploi d'explosifs pour l'obtention des certificats d'aptitude A et B (1 suite)*
- *Pour une meilleures sécurité des travaux forestiers (SPAA)*
- *La sécurité avant tout (FAT)*
- *Nouvelle tronçonneuses de sécurité*
- *Eclairage et signalisation des véhicules agricoles (SPAA)*
- *Un jeu de roues pour le déplacement des semoirs sur route*
- *Parons aux dangers du façonnage du bois à brûler!*
- *Recommandations concernant le comportement dans le trafic nocturne*
- *Echelles en aluminium*
- *La signalisation des véhicules agricoles et des engins auxiliaires (2 suites)*
- *Les travaux de soudure peuvent être la cause d'accidents*
- *La soudure présente des risques d'incendie*
- *Responsabilité de l'agriculteur et du conducteur de la moissonneuse-batteuse*

10. Droit sur la circulation routière

La nouvelle "Ordonnance concernant les gaz d'échappement des voitures automobiles équipées d'un moteur à essence" (dite "Ordonnance sur les gaz d'échappement") est entrée en vigueur pour le premier mars 1982. Elle ne touche l'agriculture qu'indirectement par le biais des voitures privées. Malgré tout, notre association s'est prononcée par une prise de position sur cette nouvelle ordonnance. Quelques modifications concernant "l'Ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers" (OCE) sont entrées en vigueur à la même date. S'y trouve un article modifié qui pourrait éventuellement toucher l'agriculture superficiellement. L'art. 38, al. 3, ordonne dès lors: "Sauf s'il s'agit de transformer un véhicule en un véhicule automobile agricole, la vitesse maximale inhérente à la construction ne doit pas être abaissée par des modifications subséquentes apportées notamment au moteur ou à la transmission."

Cela dit clairement qu'à l'avenir des camions transformés de cette façon ne pourront être utilisés que pour des transports et travaux agricoles. L'immatriculation en tant que chars à moteur semi-industriels prévus en remplacement de l'utilisation mixte des tracteurs n'est donc plus possible.

Les organes responsables de l'ASETA se sont prononcés pour la continuation allégée de l'affectation spéciale lors de la procédure de consultation concernant le projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants. On s'efforce d'empêcher par tous les moyens qu'une nouvelle affectation produise la perte de la ris-tourne sur les carburants utilisés à des fins agricoles. Le tableau no 11 donne un aperçu intéressant sur les taxes grêvant les carburants.

L'augmentation de la vitesse maximale des tracteurs agricoles mentionnée déjà dans le rapport de l'année dernière a préoccupé différents cercles aussi durant cet exercice en créant certaines complications. Des entretiens concrets et des prises de position ne seront possibles que lorsqu'on saura quand et dans quel cadre l'accord pour la vitesse maximale sera réalisé pour les tracteurs au niveau international.

11. L'activité des sections

Le tableau no 5 nous offre un aperçu comparable aux années précédentes concernant l'activité de nos sections. Pour la première fois, nous sommes en mesure de montrer deux exercices en même temps. Nous souhaitons ainsi mettre mieux à l'évidence le précieux travail de nos sections.

Soulignons dans ce contexte que l'activité reproduite sur le tableau se concentre surtout sur les mois d'hiver. Seuls les cours préparatifs pour le permis de conduire cat. G ont lieu pendant des périodes plus longues pour certaines sections. L'efficacité de la publicité par ces différents cours et manifestations est nette et influence en grande partie l'effectif des membres des sections organisatrices. Une activité constante et moyenne est plus rentable que des manifestations de grande envergure dont la rentabilité est douteuse, surtout si elles sont interrompues par de longues périodes d'inactivité.

Comme par le passé, la collaboration avec les sections est excellente et fort agréable. Nous remercions MM les présidents et les gérants de cette bonne entente. Les services que nous rendent les sections et l'estime dont nous jouissons nous encouragent d'améliorer et d'entretenir les relations de confiance existant entre tous les partis.

Les sections ont à nouveau reçu une quantité non-négligeable "d'Informations" durant l'exercice écoulé. Bien que nous tentions de réduire la "bureaucratie", les circulaires sont indispensables à l'information complète des organes de l'ASETA et de ses sections concernant les problèmes d'actualité de l'association.

Le contact personnel des collaborateurs du Secrétariat central (SC) avec les sections et leurs membres est recherché aussi souvent que possible. Notre effectif du personnel ne permet cependant pas de se rendre à toutes les manifestations signalées au SC; et nous comptons à ce sujet sur votre compréhension bienveillante. Des moniteurs de cours des Centre de cours de Riniken et de Grange-Verney ont à nouveau été mis à disposition pour une durée de temps limitée, répondant aux demandes concernant le soutien des petites sections. Nous prévoyons pour l'hiver à venir de mettre plus de temps à disposition de l'activité dans les sections. Nous nous efforcerons également d'améliorer l'échange des programmes d'hiver entre les sections. Ce service a eu du succès et stimule et soutient les comités des sections pour l'élaboration de leurs programmes.

Tableau 9 Manifestations organisées par les sections (1.7.81 - 30.6.82/1.7.80 - 30.6.81)

Sec- ti- ons	Assemblé- général		Réunions régionales		Cours techniques			Cours et pré- parations à l'examen G			Démonstrations		Excursi- ons		Gymkhana p. trac- toristes		TOTAL des mani- festations et participants	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	j.p.	n.	j.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
AG	1	156	6	289	16	259	309	48	1*	722	1	120	1	51	1	96	74	1693
	1	77	8	283	14	147	124	31	1*	747	-	-	-	-	-	-	54	1254
BE	1	190	9	325	3	53	80	160	1	3836	-	-	-	-	1	150	174	4554
	1	190	11	620	4	70	35	164	1*	3800	-	-	-	-	-	-	180	4680
BB	1	105	2	106	2	30	30	6	1*	121	1	48	2	84	-	-	14	484
	1	117	1	117	3	115	115	3	1*	145	1	150	-	-	-	-	9	644
FL	1	52	-	-	1	15	15	1	1*	23	-	-	1	49	1	81	5	220
	1	41	-	-	-	-	-	2	1*	29	-	-	-	-	1	63	4	133
FR	1	82	1	31	-	-	-	17	1	551	1	200	-	-	1	32	21	896
	1	63	1	37	-	-	-	25	1/2	528	-	-	-	-	-	-	27	628
GE	1	110	-	-	-	-	-	-	-	-	1	350	1	105	-	-	3	565
	1	130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	130	-	-	2	260
GR	1	40	-	-	1	13	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	53
	1	41	1	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	82
JU	1	40	-	-	-	-	-	1	1	198	-	-	1	35	-	-	3	273
	1	45	4	150	-	-	-	10	1	201	-	-	1	20	-	-	16	416
LU	1	105	2	80	-	-	-	11	1	1048	1	20	2	90	-	-	17	1343
	1	81	6	224	-	-	-	11	2	913	-	-	-	-	-	-	18	1218
NE	1	36	-	-	-	-	-	1	3	95	-	-	-	-	-	-	2	131
	1	46	-	-	-	-	-	6	1	131	-	-	-	-	-	-	7	177
NW	1	30	-	-	2	8	4	3	1*	48	-	-	1	40	-	-	7	126
	1	22	1	22	-	-	-	2	1	58	-	-	1	41	-	-	5	143
OW	1	24	-	-	-	-	-	1	1	18	-	-	-	-	-	-	2	42
	1	21	2	50	-	-	-	1	1	24	-	-	-	-	-	-	4	95
SG	1	176	18	701	-	-	-	38	1,5	935	-	-	1	41	-	-	58	1853
	1	170	16	692	-	-	-	35	1,5	1037	-	-	-	-	-	-	52	1899
SH	1	40	-	-	3	44	228	3	1	144	-	-	4	289	1	113	12	630
	1	41	-	-	4	56	175	3	1*	134	-	-	2	104	-	-	10	335
SO	1	60	2	70	-	-	-	7	1*	190	-	-	-	-	1	93	11	413
	1	47	3	162	-	-	-	7	1*	214	-	-	-	-	-	-	11	423
SZ	1	28	-	-	-	-	-	16	1,5	369	-	-	-	-	-	-	17	397
	-	-	-	-	-	-	-	13	1,5	316	-	-	-	-	-	-	13	316
TG	1	200	-	-	20	162	1'731	24	1,5	466	1	800	1	119	1	216	48	1963
	1	150	1	52	20	257	425	27	1,5	485	-	-	-	-	-	-	47	916
TI	1	27	-	-	1	22	55	-	-	-	-	-	1	118	-	-	3	167
	1	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	82	-	-	4	146
VD	1	90	-	-	-	-	-	2	1*	139	-	-	-	-	1	52	4	281
	1	115	-	-	-	-	-	11	2*	154	-	-	-	-	1	55	13	324
VS	1	30	3	75	3	120	180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	225
	1	11	2	25	4	70	140	-	-	-	2	25	-	-	-	-	9	131
ZG	1	80	-	-	1	13	39	1	1,5	124	3	300	1	36	-	-	7	553
	1	130	1	130	1	16	48	3	1*	112	1	150	1	53	-	-	8	591
ZH	1	273	-	-	7	116	632	78	1*	2816	2	500	1	74	-	-	89	3779
	1	247	-	-	8	92	169	68	1*	1522	1	50	5	298	-	-	83	2209
81/2	22	1974	43	1677	60	855	3316	418	11843	11	2338	18	1131	8	833	580	20641	
80/1	21	1821	58	2605	58	823	1231	422	10550	5	375	12	728	2	118	578	17020	

12. Le Secrétariat central

L'extension du Sercive technique est le changement le plus important qui s'est effectué au sein de notre Secrétariat central. Pour cette fonction, nous avons engagé Monsieur U. Helbling. Ce nouveau collaborateur s'est installé dans notre bureau de réserve et de ce fait, tous les bureaux sont maintenant utilisés au maximum de leur capacité. Le SC est plus occupé que jamais. Cette augmentation des charges résulte du fait que notre secrétariat est plus souvent sollicité en tant que service d'information pour des questions de toute nature en relation plus ou moins étroite avec l'agriculture. Des séances externes, la participation aux manifestations des sections, d'autres organisations et à celles de l'industrie des machines agricoles occupent le directeur autre mesure. Les chiffres suivants illustrent cet état de faits: La participation à 31 séances, la présence à 15 séances des sections, en majeure partie aux assemblées générales, ainsi que la représentation de l'ASETA à 23 manifestations d'autres organisations ont été enregistrées durant l'exercice (Journées d'informations, conférences).

Le matériel technique qui est à notre disposition nous facilite certainement la tâche, ne mentionnons ici que les appareils à copier et notre machine à imprimer offset. L'année dernière, nous avons effectué environ 10'000 photocopies et feuilles offset, alors que depuis l'acquisition de la machine à imprimer offset (octobre 1979), nous avons imprimé 700'000 pages A-4.

13. Relations avec les autorités et organisations

Outre les contacts avec les instances fédérales et les organisations suisses privées traitant des questions relatives à l'équipement technique de l'agriculture, à la circulation routière et à l'approvisionnement en énergie, l'ASETA entretient de bonnes relations avec les institutions de recherche et de vulgarisation.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rurale à Tänikon

Le 3 juillet 1981, la FAT a été inaugurée officiellement en tant que cadette des stations de recherche fédérales après 12 années de travaux de construction et d'agrandissement. En octobre dernier, il y a eu changement à la tête de la FAT. Monsieur P. Faessler, dr, qui dirigeait toute la station pendant la période de planification et de construction a pris sa retraite et a été remplacé par Monsieur W. Meier, dr, Eglisau. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères pour son travail remarquable et la volonté de construire une station adaptée aux besoins actuels avec les moyens financiers modestes qui lui étaient attribués. Nous nous réjouissons d'accueillir M. P. Faessler qui est membre d'honneur de l'ASETA depuis la 55ème AD à l'avenir lors des différentes manifestations de notre association. Nos voeux de succès et de contentement personnel s'adressent à son successeur dans la poursuite de sa tâche ambitieuse. Nous tenons ici à l'assurer de la continuation d'une collaboration fructueuse entre l'ASETA et tous les membres de la FAT.

La liste suivante souligne le nombre important d'articles de la FAT traitant de sujets spécialisés que nous publions dans notre périodique à l'intention de nos membres.

Les articles suivants écrits par les collaborateurs de la FAT étaient:

a) dans la partie rédactionnelle de "Technique agricole"

- *Tendances et nouveautés remarquées au Salon International de la Machine Agricole "SIMA" de Paris*
- *La Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT)*
 - *Numéro spécial à l'occasion de l'inauguration de la FAT après 12 années d'installations et d'adaptations*
 - *Courant électrique désiré de biogaz*
 - *Véhicules automobiles agricoles: largeurs spéciales, sièges pour passagers, signalisation des engins auxiliaires*

b) dans l'annexe "Bulletin de la FAT"

- *Engraissement de porcs sur litière profonde*
- *Tableau des types de faucheuses rotatives*
- *Essais comparatifs de pompe à lisier*
- *Ventilation par capteur solaire*
- *Tableaux des types d'autochargeuses*
- *Récolteuses de betteraves sucrières (tests comparatifs)*
- *Essais comparatifs de semoirs*
- *Les tracteurs testés*
- *Les différents systèmes de récolte du maïs-grain*
- *Indemnités à demander, en 1982, pour matériels agricoles*
- *Y a-t-il autre chose que les travaux de culture et ceux à l'étable?*
- *Probabilités et risques dûs aux conditions atmosphériques*
- *Production de biogaz à partir de lisier porcin*
- *Hacheuses à maïs portées (essais comparatifs)*
- *La préparation du sol sans charrue*
- *Nouveaux résultats de tracteurs testés*
- *Tableau de types de remorques agricoles*

Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Les contacts que nous entretenons avec l'ASCA s'effectuent surtout par le biais du département "mécanisation" et la collaboration dans le domaine de l'utilisation en commun de machines agricoles. Grâce à la présence d'un collaborateur de l'ASCA au sein de la CT 3, le lien entre le conseil pur et la pratique est garanti.

Union suisse des paysans (USP) à Brougg

Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA) à Berne

Nous entretenons des contacts réguliers avec ces deux associations ainsi qu'avec d'autres organisations traitant de la technique agricole. Notre association s'occupe comme par le passé de problèmes de l'équipement agricole se posant à l'échelle fédérale, des procédures de consultations correspondantes sont préparées et, si nécessaire, déposées en accord avec l'USP. Durant l'exercice, entre autre, le projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants a été discuté conjointement. Lors de prochaines réunions, un point important à l'ordre du jour sera l'augmentation éventuelle de la vitesse maximale des tracteurs.

Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA)

Les intérêts et points communs nous conduisent à de fréquents contacts avec la SPAA. Notre mission en tant que représentant de l'agriculture auprès de la Commission fédérale pour installations et appareils techniques (STEG) requiert la collaboration avec la SPAA en tant qu'office de contrôle légalement mandaté. Actuellement, des représentants de l'agriculture et des compagnies d'assurance privées s'entretiennent du sort de la SPAA qui risque d'être compromis et de perdre ses assises légales après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Assurance-accidents, probablement le 1er janvier 1984. Dans les cercles mentionnés, on est unanime que la prévention des accidents en agriculture doit être continuée sous une forme semblable à celle existant aujourd'hui, également pour les 85'000 exploitations qui ne sont pas comprises dans la nouvelle loi assurance-accidents.

14. Relations internationales

Du 24 au 26 mars 1982, le groupe de travail "Energie" de la CEA a siégé à Almere (NL). Aucune personnalité suisse n'était présente, bien que la FAT, l'USP et l'ASETA en fassent partie. Le comité de travail "Mécanisation" de la CEA a tenu sa réunion annuelle également en Hollande, à Biddinghuizen sur le nouveau Polder Flevoland. La Suisse a été représentée par MM R. Studer (FAT), Taenikon, et W. Buehler (ASETA), Riniken. Les thèmes de la réunion traitaient des problèmes suivants: Information concernant le développement et le conseil en matière de technique agricole en Hollande / Rapport des Stations d'essai européennes / Nouvelles réglementations concernant les véhicules motorisés au sein de la CE pour l'agriculture / Travaux du sol - Energie / Questions d'irrigation / Energies alternatives en agriculture dans les pays membres.

La séparation des deux groupes spécialisés "Mécanisation" et "Energie" commence à porter ses fruits, car on dénote plus de disponibilité pour les tâches spéciales. La question importante de l'harmonisation des prescriptions légales pour les véhicules agricoles motorisés à l'échelle internationale nous occupera dorénavant beaucoup.

A l'occasion de l'exposition de la DLG à Munich qui a été fréquentée du 19 au 21 mai par les moniteurs du Centre de cours 1, ainsi que par W. Buehler et U. Helbling, des contacts existants ont pu être ravivés et de nouvelles relations ont été créées avec des organisations et maisons industrielles étrangères.

15. Questions financières

Les comptes 1981/82 font objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention de la séance du Comité central et de l'Assemblée des délégués. Voici toutefois le solde des comptes 1981/82 à titre d'orientation pour nos membres:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'434'536.35 et se solde par un total de bénéfices de Fr. 21'421.--. Le capital de l'association se monte le 30 juin 1982 à Fr. 204'117.96.

Nous adressons de sincères remerciements à M. P. Zimmerli, Lenzbourg AG, réviseur permanent, et aux deux vérificateurs statutaires, MM J. Bircher, Hagendorn ZG, et B. Schafroth, Ettingen BL, pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Le présent rapport vous offre une brève vue d'ensemble concernant les activités multiples de notre association. Il prouve néanmoins à nos membres qu'un effectif du personnel modeste peut être à même de s'acquitter d'une tâche complexe et ambitieuse. Les collaborateurs des Centres de cours et les collaborateurs et collaboratrices de la Rédaction et du Secrétariat central se donnent à plein pour remplir leurs devoirs vis-à-vis des membres. Nous les remercions sincèrement pour leur collaboration excellente et leur disponibilité. A cet endroit, nous remercions également tous nos membres de leur fidélité de longue date ou de leur nouvelle appartenance. Pour clore, nous tenons à exprimer notre gratitude aux présidents et gérants des sections, ainsi qu'aux organes de l'association centrale, aux services publics, institutions et organisations avec lesquelles nous travaillons.

Morat et Riniken, le 16 août 1982

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE
DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Baechler, Morat

Le Directeur: Werner Buehler, Riniken

Tableau 6 Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état 1980

	Vierrad- und Raupentraktoren Tracteurs à deux essieux ou à chenilles												Sammelpressen Ramasseuses-presses	Kartoffelvollernter, Récolteuses intégrales à pommes de terre	Rübenvollernter, Récolteuses intégrales à betteraves	Rübenanbau Agriculture à betteraves
	Anzahl Betriebe/ Exploitations	Anzahl Traktoren Nombre de tracteurs	davon Vierradantrieb dont à traction sur 4 roues	Jeeps / Landrovers, Unimogs	Transporter ohne Lade- gerät / Transporteurs non autochargeurs	Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladewagen Transporteurs autocharg- et autochargeur. automot.	Mähdrescher Moissonneuses-batteuses	Einachser / Motormäher Tracteurs monoxes et motofauchuses	Zweiachsmäher Motofauchuses à deux essieux	Kreiselmäher Fauchuses rotatives	Mähquetszettler Fauchuses condition- neuses	Ladewagen Chars autochargeurs				
Schweiz / Suisse	1975	83860	6290	7905	11544	5026	100819	482	21295	3254	45624	10575				
Schweiz / Suisse	1980	64529	94717	14678	6869	8927	13957	5121	103304	482	48402	10897	4590	96		
davon Berggebiet / zone de mont.	1975	13468	3496	15155	200	43844					6880					
1980	13538	16720	6156	3981	7206	11600	293	45875	301	3440	364	8258	1305	107		
Zürich	6002	9359	880	337	152	252	447	7551	24	1989	241	5234	545	549	9	
Bern	11874	16323	3160	1870	1953	3989	865	24013	83	2920	498	9512	2174	1573	22	
Luzern	5491	7544	1220	536	574	1128	147	8667	33	1800	378	5049	154	60		
Uri	150	168	16	21	424	170	0	1147	0	21	2	125	4	0		
Schwyz	1209	1554	358	183	611	866	4	3556	24	224	12	966	26	1		
Obwalden	379	426	66	35	348	439	1	1525	7	63	10	299	3	0		
Nidwalden	269	320	46	22	350	277	0	989	4	30	5	184	0	0		
Glarus	223	302	70	86	138	210	3	983	9	58	7	186	2	0		
Zug	680	982	294	54	86	179	5	1144	4	265	40	624	14	4		
Fribourg	5039	7922	1394	370	114	464	480	4519	27	2637	255	3647	1165	433	9	
Solothurn	2117	3134	384	135	62	153	270	2747	15	615	95	1873	401	287	5	
Basel-Stadt	19	37	5	0	0	0	2	23	0	13	0	15	8	0		
Basel-Land	1226	1857	319	105	38	76	127	1841	1	276	27	1173	201	52		
Schaffhausen	996	1644	202	34	20	5	178	861	2	234	29	759	140	139	2	
Appenzell AR	504	562	321	60	122	422	1	1756	7	82	5	379	2	0		
Appenzell IR	313	325	95	30	84	225	1	1107	3	29	0	236	0	0		
St. Gallen	4608	6214	805	302	669	1508	71	8690	25	1669	172	4005	60	25		
Graubünden	1407	1693	631	322	1270	1919	49	6388	43	261	43	774	89	6		
Aargau	5327	7871	895	143	110	260	382	7402	13	1389	178	4644	482	263	5	
Thurgau	4380	6774	395	107	69	63	193	4778	5	2013	250	4108	204	195	7	
Ticino	1266	1520	239	177	136	119	20	2013	7	215	23	288	118	20		
Vaud	5650	9996	1596	659	283	399	1286	3534	79	2347	654	2250	3456	805	30	
Valais	2019	2342	267	789	1235	616	50	6002	25	274	65	321	161	37		
Neuchâtel	1317	2236	534	262	29	57	116	793	30	832	137	706	565	46		
Genève	507	1197	115	99	26	9	177	163	0	124	30	48	216	32		
Jura	1557	2415	371	131	24	152	246	1112	12	915	98	997	707	63		

Tableau 7 Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état 1980

		Einscharflüge Charrius pour tracteur monosocs	Mehrscharflüge Charrius pour tracteur polysocs	Mistlaiekranne Grues à fumier	Miststreuer Epandeuses à fumier, tractrices	Druckläscher Citernes à pression pour purinage	Anbaumaischäksler Récolteuses de maïs tourrage portées	Pflanzenschutzspritzen Pulvrisatrices pour la protection des plantes	Abladefördergebläse Aéro-engraingeurs	Holz-Greiteranlagen Griffes élévatrices	Heubelüftungsanlagen Installations de séchage en grange	Holzogene Getreidetrockn. Séchoirs à grain appartenant à l'exploitation	Mech. Entmistungsanl. für Rindvieh / Evacuation méc. du fumier pour bovins	Schwemmentmistungsanl. Installations pour lisier flottant	Meikanlagen Installations de traite mécanique	Motorsägen Tronçonneuses
Schweiz / Suisse	1975															43694
Schweiz / Suisse	1980	24306	15654	8034	28054	26795	7338	25706	41131	2099	34308	1044	3294	12130	51953	76530
davon Berggebiet / zone de mont.	1975															10421
	1980	3693	511	2056	9258	5642	448	2385	16068	410	13832	33	874	2065	16456	30643
Zürich		2144	2164	598	2048	2539	798	2734	3666	153	2346	133	195	1099	3890	6925
Bern		6962	2483	1697	5329	4363	1127	3093	8541	238	4903	139	363	2418	11399	18388
Luzern		2198	448	353	1404	1519	469	1087	2840	182	4520	70	79	1975	5216	7036
Uri		8	0	6	109	85	1	5	319	9	987	0	0	54	222	831
Schwyz		60	11	161	815	558	17	274	1015	29	1975	0	14	161	1208	2011
Obwalden		9	1	24	212	241	3	23	508	6	1023	0	0	81	601	815
Nidwalden		6	1	14	153	108	2	20	308	4	743	0	1	67	443	588
Glarus		12	6	37	267	182	6	7	424	2	222	0	0	38	254	578
Zug		174	70	62	208	295	63	233	297	54	577	8	10	239	656	727
Fribourg		2023	1263	1038	2771	2688	574	1193	2546	202	1539	33	303	622	4115	3756
Solothurn		1046	692	277	998	1000	351	745	1297	46	559	90	121	335	1554	1944
Basel-Stadt		7	11	4	11	9	1	19	4	3	3	1	0	3	10	20
Basel-Land		581	369	115	532	476	239	850	743	35	608	77	51	300	806	1385
Schaffhausen		280	542	131	348	271	200	725	567	18	237	88	98	124	425	850
Appenzell AR		5	0	21	304	510	1	16	978	15	735	0	3	108	668	967
Appenzell IR		0	2	11	134	275	1	13	703	1	602	0	0	80	545	574
St. Gallen		450	258	290	1852	2957	254	1226	4321	195	3988	8	71	1205	4562	5464
Graubünden		464	198	239	1496	606	202	369	2488	14	1916	4	71	237	1947	3462
Aargau		2460	1803	476	1621	2461	950	2056	3240	142	1850	117	176	1051	3208	4813
Thurgau		1458	963	221	875	2180	420	2939	2677	71	3347	62	106	1401	3397	4046
Ticino		257	137	19	386	218	68	505	65	10	180	14	38	43	284	1426
Vaud		1831	2986	1373	3484	1590	1025	3678	1341	439	723	120	871	222	3732	4557
Valais		577	178	93	431	240	55	2733	1269	21	335	10	92	67	698	2955
Neuchâtel		462	264	341	988	630	145	338	439	85	194	8	286	64	963	943
Genève		157	337	30	152	59	42	404	11	40	9	36	15	14	68	289
Jura		675	467	403	1090	735	324	421	524	85	187	26	330	122	1082	1180

Tableau 8 Effectif des véhicules à moteur 1979 - 1981

L'Office fédéral des statistiques a recensé fin septembre 1981 dans notre pays 2'877'169 véhicules à moteur en circulation, qui se répartissent comme suit:

	1979	1980	1981
Voitures de tourisme	2'154'274	2'246'752	2'394'455
Minibus et autocars	10'945	11'087	11'122
Camionnettes, camions, tract. à sellette	160'597	169'402	167'846
Tract. industriels et agric., chariots à mot. et voitures automobiles de travail	130'951	137'685	151'238
Total des véhicules automobiles	2'456'764	2'564'926	2'724'661
Motocyclettes	120'427	137'340	152'508
Total des véhicules à moteur	2'577'194	2'702'266	2'877'169

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est le suivant:
Voitures automob. par 1000 hab. Véhicules utilitaires p. 1000 habit.

1965	155	18
1970	221	22
1975	278	28
1978	325	45 tracteurs agric.incl.
1979	340	48 tracteurs agric.incl.
1980	353	50 tracteurs agric.incl.
1981	376	52 tracteurs agric.incl.

Tableau 9 Tracteurs neufs mis en service 1975-1981

Année	Tracteurs neufs mis en service			à 4 roues motrices		selon le poids total (kg)					
	agric.	industr.	TOTAL			jusqu' 1501- à 1500	1501- 2000	2001- 3000	3001- 4000	4000	passé
				Diesel							
1975	4'231	37	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47	
1976	3'622	22	3'644	1'069	3'639	94	923	2'391	199	37	
1977	-	-	4'066	1'258	4'056	131	1'021	2'566	299	49	
1978	-	-	4'341	1'533	3'332	173	1'083	2'714	294	77	
1979	-	-	5'007	2'265	4'990	223	1'034	3'004	562	184	
1980	-	-	4'599	2'417	4'582	306	787	2'624	696	186	
1981	-	-	4'271	2'616	4'258	241	657	2'321	864	188	
selon cylindrée (ccm)											
	bis	1151-	1351-	1651-	1951-	2251-	2551-	3051-	4551-	6050-	
		1150	1350	1650	1950	2250	2550	3050	4550	6050	
1975		21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976		10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977		12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978		25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979		81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46
1980		110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29
1981		69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278	18

Tableau 10 Statistique d'accidents

Objets impliqués dans les accidents routiers
de 1978 - 1981

	1978	1979	1980	1981
Chemin de fer	180	174	157	185
Tramways	546	519	541	530
Cars/Omnibus	955	886	949	1040
Voitures automob.	95'015	94'512	94'604	94'443
Camions	7'849	8'111	8'254	8'266
Tracteurs agric.	567	559	538	590
Tracteurs industr.	22	25	17	22
Tract. à sellette	469	475	457	460
Motocyclettes	3'340	3'514	4'002	4'953
Scooters	322	293	281	287
Petites motos	788	682	696	611
Motocycles	6'170	6'237	5'872	6'079
Cycles	2'680	2'849	2'725	2'975
Chars	46	37	23	37
Piétons	4'800	4'685	4'433	4'329
Traîneaux sport	16	18	24	46
Animaux	938	1'011	911	984
Autres objets	939	1'002	1'080	1'159
Total	125'642	125'589	125'564	126'996

Tracteurs agricoles impliqués
dans les accidents routiers
par cantons (1977 - 1981)

	1977	1978	1979	1980	1981
AG	40	41	50	39	47
AI	4	2	2	4	3
AR	5	2	5	-	5
BE	83	86	75	84	92
BL	7	11	14	10	7
BS	-	1	1	1	1
FR	38	40	29	40	23
GE	2	2	6	1	9
GL	3	5	3	3	6
GR	44	34	31	28	23
JU	-	-	10	11	8
LU	38	49	37	42	45
NE	14	19	9	10	9
NW	2	6	4	3	4
OW	4	4	4	3	7
SG	43	45	36	39	33
SH	8	4	6	14	9
SO	14	18	15	16	12
SZ	12	12	20	15	15
TG	34	35	36	26	45
TI	8	14	8	16	20
UR	4	-	1	1	1
VD	54	43	64	47	66
VS	35	42	51	33	43
ZG	8	5	2	6	10
ZH	45	47	40	46	47
CH	549	567	559	538	590

(Office fédéral des statistiques, Berne)

Tableau 11 Charges fiscales sur les carburants et contributions au stockage obligatoire

	Fr. / 100 kg	Benzin	Diesel	Taxe supplémentaire sur l'essence et le carburant diesel destinée aux routes nationales
Droit de douane de base (brut)		26.50	26.50	
Tare additionnelle (15%)		3.975	3.975	
Droit de douane de base (net)		30.475	30.475	
Droit de statistique (1%)		0.305	0.305	
Taxe supplémentaire		40.319	36.455	
Taux global du droit de douane ICHA (5,5%)		71.10	67.23	
		6.20	5.67	
Charge fiscale totale		77.300	72.900	
Taxe Carbura		2.525	1.900	
Contributions NEFF		0.104	0.104	
CHARGES GLOBALES		79.929	74.904	
Poids spécifiques moyens		0,744	0,823	
Total des charges en centimes/litre		59.47	61.65	
				Ab 31.08.1974 30 Rp./l

Tableau 12 A - H Taxes et impôts cantonaux pour véhicules agricoles

Vu que la taxation pour véhicules agricoles motorisés et remorques de travail de chaque canton donne souvent lieu à discussion, le Secrétariat central de l'ASETA a entrepris un sondage y relatif auprès de tous les Offices de la circulation routière cantonaux. Les tableaux A - H illustrent les chiffres indiqués qui ont pu être relevés pour les catégories suivantes:

- A TRACTEURS AGRICOLES (Globalement)
- B TRACTEURS AGRICOLES (Selon cylindrée et poids)
- C CHARS A MOTEUR
- D CHARIOTS DE TRAVAIL JUSQU'A 2,5 m LARGEUR TOTALE
- E CHARIOTS DE TRAVAIL PASSE 2,5 m LARGEUR TOTALE
- F TRACTEURS MONOAXES
- G REMORQUES DE TRAVAIL PASSE 2,5 m LARGEUR TOTALE
- H TABLEAU DE COMPARAISON

50% des cantons élèvent en tant qu'impôt à la circulation un montant global, environ 30% emploient la cylindrée en tant que critère et 20% calculent l'impôt selon le poids total. Le Tessin renonce à un impôt à la circulation. Le tableau H permet une comparaison relevant de la pratique concernant les données en chiffres très substantielles. A la base de cette juxtaposition se trouvent 3 types usuels de véhicules. Elle montre des différences distinctes concernant la taxation, pouvant atteindre jusqu'à 300% dans les cas extrêmes.

IMPOTS CANTONNAUX ET TAXES POUR TRACTEURS AGRICOLES

A

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AG, BL, BS, FR, GE, LU, NE, OW, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, TI
- selon cylindrée : AI, AR, GL, GR, NW, SH, UR, ZH
- selon poids total: BE, JU, SG

CT	Impôt circulation	Taxes à la 1ère immatriculation			Contrôle subséquent Taxe exam.	Permis spécial
		GLOBAL	Permis de conduire	Plaque de contrôle		
AG	60.-	35.-	12.-	30.-	30.-	-.-
BL	114.-	45.-	10.-	44.-	22.-	-.-
BS	62.-	45.-	10.-	44.-	bis 44.-	50.-
FR	82.-	45.-	10.-	50.-	25.-	-.-
GE	77.-	15.-	15.-	20.-	-.-	-.-
LU	50.-	40.-	10.-	30.-	30.-	20.--100.-
NE	72.-	40.-	15.-	40.-	20.-	-.-
OW	70.-	30.-	10.-	30.-	30.-	20.-
SO	66.-	30.-	10.-	30.-	30.-	-.-
SZ	60.-	30.-	10.-	30.-	10.-	-.-
TG	60.-	40.-	10.-	30.-	30.-	-.-
VD	bis 3,5 t ab 3,5 t	85.- 85.-	70.- 100.-	20.- 20.-	40.- 60.-	-.-
VS		50.-	40.-	10.-	50.-	40.-
ZG		83.-	35.-	10.-	30.-	30.-
TI	-.-	25.-	12.-	20.-	20.-	-.-

IMPOTS CANTONNAUX A LA CIRCULATION ET TAXES POUR TRACTEURS AGRICOLES

B

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AG, BL, FR, GE, LU, NE, OW, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, TI
- selon cylindrée : AI, AR, GL, GR, NW, SH, UR, ZH
- selon poids total : BE, JU, SG

CT	Impôt circul.	Taxes à la 1ère immatriculation			Contrôle subséquent Taxe exam.	Permis spécial
		Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d' examen		
AI	bis 12 PS 92.- über 12 PS 152.-	12.-	12.-	24.-	12.-	24.-
AR	bis 10 PS 57.- über 10 PS 78.-	30.-	7.50	40.-	40.-	5.-
GL	bis 1500 ccm 72.- bis 3000 ccm 84.- ab 3001 ccm 96.-	30.-	10.-	35.-	5.- - 10.-	-.-
GR	* 0.01- 2.49 26.- 2.50- 4.49 42.- 4.50- 9.49 73.- 9.50- 14.49 88.- 14.50- 19.49 103.- 19.50-999.99 118.-	35.-	11.-	30.-	30.-	-.-
NW	bis 1000 ccm 36.- bis 2000 ccm 48.- bis 3000 ccm 60.- ab 3001 ccm 72.-	30.-	15.-	30.-	30.-	20.--100.-
SH	bis 2299 ccm 48.- bis 3000 ccm 60.- ab 3001 ccm 72.-	30.-	8.-	42.-	42.-	-.-
UR	bis 999 ccm 50.- bis 1999 ccm 65.- bis 2999 ccm 80.- ab 3000 ccm 95.-	30.-	5.-	25.-	17.50	20.-
ZH	bis 2000 ccm 50.- ab 2000 ccm 100.-	40.-	10.-	34.-	34.-	-.-
	<u>selon POIDS</u>					
BE	1. Tonne 29.- weitere t - 14%	40.-	20.-	30.-	30.-	-.-
JU	1. Tonne 29.- weitere t - 14%	40.-	20.-	30.-	30.-	-.-
SG	1. Tonne 33.80 weitere t - 12%	40.-	15.-	50.-	35.-	-.-

*PS = ch

IMPOTS CANTONNAUX A LA CIRCULATION ET TAXES POUR CHARS A MOTEUR

C

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AR, BL, BS, FR, GE, GL, LU, NE, NW, OW, SO, SZ, TG, UR, VD,
- selon cylindrée : AI, GR, SH, ZH VS, ZG, TI
- selon poids total : AG, BE, JU, SG

CT	Impôt circul.	Taxes à la 1ère immatriculation			Contrôle subséquent Taxe exam.	Permis spécial
		GLOBAL	Permis de conduire	Plaque de contrôle		
AR	36.-	30.-		7.50	35.-	35.- 5.-
BL	114.-	45.-		10.-	44.- 22.-	-.-
BS	62.-	45.-		10.-	44.- bis 44.-	50.-
FR	82.-	45.-		10.-	50.- 25.-	-.-
GE	77.-	15.-		15.-	20.-	-.-
GL	45.-	20.-		10.-	25.- 5.-	-.-
LU	50.-	40.-		10.-	30.- 30.-	20.-- 100.-
NE	72.-	40.-		15.-	40.-	-.-
NW	36.-	30.-		15.-	30.-	20.-- 200.-
OW	60.-	30.-		10.-	30.-	20.-
SO	66.-	30.-		10.-	30.-	-.-
SZ	45.-	30.-		10.-	30.-	-.-
TG	60.-	40.-		10.-	35.-	-.-
UR	45.-	30.-		5.-	25.- 17.50-25.-	20.-
VD	bis 3500 kg 50.-	70.-		20.-	-.-	40.-
	ab 3500 kg 50.-	100.-		20.-	-.-	60.-
VS	30.-	40.-		10.-	50.-	40.-
ZG	17.-	35.-		10.-	30.-	30.-
TI	-.-	25.-		12.-	20.-	20.-
<u>selon cylindrée</u>						
AI	≤ 12 PS 92.-		12.-	12.-	24.-	12.- 24.-
	> 12 PS 152.-					
GR	≤ 14,49 PS 88.-					
	≤ 19,49 PS 103.-		35.-	11.-	30.-	20.-
	> 19,50 PS 118.-					-.-
SH	≤ 2299 ccm 48.-					
	≤ 3000 ccm 60.-		30.-	8.-	42.-	42.-
	> 3000 ccm 72					-.-
ZH	≤ 2000 ccm 50.-					
	> 2001 ccm 100.-		40.-	10.-	34.-	34.-
<u>selon poids</u>						
AG	≤ 3,5 t 72.-		35.-	24.-	60.-	30.-
	> 3,5 t 96.-					-.-
BE	erste Tonne 15.-					
	jede weitere -14%		40.-	20.-	30.-	30.-
JU	erste Tonne 15.-					
	jede weitere -14%		40.-	20.-	30.-	30.-
SG	erste Tonne 33.75					
	jede weitere -12%		40.-	15.-	50.-	35.-

IMPOTS CANTONAUX A LA CIRCULATION ET TAXES POUR CHARIOTS DE TRAVAIL JUSQU'A 2,5 m

D

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AI, AR, BL, BS, FR, GE, GL, LU, NE*, NW, OW, SO, TG, TI, VD, VS, ZG, ZH, (UR nicht vorgesehen)
- selon poids total : AG, BE*, GR*, JU*, SG, SZ* nach Hubraum: SH

CT	Impôt circulation	Taxes à la 1ère immatriculation			Contrôle subséquent Taxe exam.	Permis spécial
		Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d' examen		
AI	32.-	12.-	12.-	24.-	12.-	24.-
AR	36.-	30.-	7.50	35.-	35.-	5.-
BL	114.-	45.-	10.-	44.-	22.-	-.-
BS	62.-	45.-	10.-	44.-	bis 44.-	50.-
FR	82.-	45.-	10.-	50.-	25.-	-.-
GE	77.-	15.-	15.-	20.-	-.-	-.-
GL	30.-	20.-	10.-	25.-	5.-- 10.-	-.-
LU	50.-	40.-	10.-	30.-	30.-	20.-- 100.-
NE*	72.-	40.-	15.-	40.-*	20.-	-.-
NW	24.-	30.-	15.-	30.-	30.-	20.-- 200.-
OW	30.-	30.-	10.-	30.-	30.-	20.-
SO	44.- - 66.-	30.-	10.-	30.-	30.-	50.-
TG	30.-	40.-	10.-	1/4 h 25.-	** 15.-	.-
TI	--	25.-	12.-	20.-	20.-	-.-
UR	--					
VD	< 3,5 t 40.-	70.-	20.-	-.-	40.-	-.-
	> 3,5 t	100.-	20.-	-.-	60.-	-.-
VS	50.-	40.-	30.-	50.-	40.-	-.-
ZG	17.-	35.-	10.-	30.-	30.-	-.-
ZH	25.-	40.-	10.-	34.-	34.-	-.-
<u>selon cylindrée</u>						
SH	2299 ccm 48.-					
	3000 ccm 60.-	30.-	8.-	42.-	42.-	-.-
	3001 ccm 72.-					
<u>selon poids</u>						
AG	< 3,5 t 72.-	35.-	24.-	60.-	30.-	-.-
BE*	erste Tonne 29.- jede weit. -14%	40.-	20.-	50.-	30.-	-.-
GR*	< 3,5 t 73.-	35.-	11.-	30.-	20.-	-.-
JU*	erste Tonne 29.- jede weit. -14%	40.-	20.-	50.-	30.-	-.-
SG	erste Tonne 33.75 jede weit. -12%	40.-	15.-	50.-	35.-	-.-
SZ*	30.-	30.-	10.-	30.-	10.-	-.-

* Poids de 3,5 t et non la largeur totale en tant que critère

** Taxes d'examen et de contrôles subséquents:
chaque 1/4 h supplémentaire

Pour des raisons techniques, les tableaux E, F et G ne peuvent pas être publiés dans ce tiré à part.

COMPARAISON DES IMPOTS ET TAXES CANTONNAUX POUR LES VEHICULES SUIVANTS:

H

1	Tracteur	Hürlimann H 360	2536 kg	3421 ccm	62 ch
2	Char à moteur	Aebi TP 25	3110 kg	1325 ccm	24 ch
3	Tract. monoax. Rapid 606		368 kg	450 ccm	11 ch

Ct	Impôt circulation			Taxes à la 1ère immatr.			T O T A L		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
AG	60.-	72.-	24.-	77.-	119.-	77.-	137.-	191.-	101.-
AI	152.-	152.-	32.-	48.-	48.-	42.-	200.-	200.-	74.-
AR	78.-	36.-	27.-	77.50	72.50	72.50	155.50	108.50	99.50
BE	66.-	39.-	.-.	90.-	90.-	90.-	156.-	129.-	90.-
BL	114.-	114.-	45.-	99.-	99.-	99.-	213.-	213.-	144.-
BS	62.-	62.-	41.-	99.-	99.-	99.-	161.-	161.-	140.-
FR	82.-	82.-	33.-	105.-	105.-	85.-	187.-	187.-	118.-
GE	77.-	77.-	77.-	50.-	50.-	50.-	127.-	127.-	127.-
GL	96.-	45.-	30.-	75.-	55.-	55.-	171.-	100.-	85.-
GR	118.-	118.-	88.-	76.-	76.-	76.-	194.-	194.-	164.-
JU	66.-	39.-	.-.	90.-	90.-	90.-	156.-	129.-	90.-
LU	50.-	50.-	50.-	80.-	80.-	80.-	130.-	130.-	130.-
NE	72.-	72.-	24.-	95.-	95.-	95.-	167.-	167.-	119.-
NW	72.-	36.-	24.-	75.-	75.-	75.-	147.-	111.-	99.-
OW	70.-	60.-	40.-	70.-	70.-	70.-	140.-	130.-	110.-
SG	77.-	91.-	13.-	105.-	105.-	90.-	182.-	196.-	103.-
SH	72.-	48.-	15.-	80.-	80.-	65.-	152.-	128.-	80.-
SO	66.-	66.-	33.-	70.-	70.-	70.-	136.-	136.-	103.-
SZ	60.-	45.-	25.-	70.-	70.-	70.-	130.-	115.-	95.-
TG	60.-	60.-	30.-	80.-	85.-	75.-	140.-	145.-	105.-
TI	.-.	.-.	.-.	57.-	57.-	57.-	57.-	57.-	57.-
UR	95.-	45.-	30.-	60.-	60.-	60.-	155.-	105.-	90.-
VD	85.-	50.-	50.-	90.-	90.-	60.-	175.-	140.-	110.-
VS	50.-	30.-	10.-	100.-	100.-	90.-	150.-	130.-	100.-
ZG	83.-	17.-	17.-	75.-	75.-	75.-	158.-	92.-	92.-
ZH	100.-	50.-	25.-	84.-	84.-	84.-	184.-	134.-	109.-
Moyenne cantonale des charges recensées:							156.-	141.-	107.-